

# la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

## Edito : Il pleut des chiffres

Nous venons de recevoir les dernières statistiques sur notre commune au 1er janvier 2023.

Pas mal d'informations intéressantes.



Ainsi, nous sommes 259 femmes pour 251 hommes à Champillon. Il existe 268 foyers fiscaux dont 39%, soit 85, familles avec enfants.

La population est plutôt stagnante, pendant que les communes voisines perdent des habitants. À noter toutefois un renouvellement constant des habitants du village.

Il y a eu 4 naissances en 2022 pour 4 décès la même année. Nous continuons d'offrir une prime à tous les nouveaux-nés.

31% de la population a plus de 60 ans, dont 9% plus de 75 ans. Ainsi, 46 personnes ont plus de 75 ans à Champillon, contre 54 à Hautvillers ou 27 à Germaine.

À l'inverse, 32% de personnes ont moins de 30 ans. Renversement de tendance ces dernières années avec un rajeunissement de la population.

Le revenu annuel moyen sur Champillon est de 50 413€, contre 41 582€ pour Hautvillers, ce qui fait de nous le village avec les revenus les plus élevés du canton.

La part des résidences principales constituées après 1971 est de 61%, soit 134 logements sur 239 construits depuis cette date. Le village s'est métamorphosé depuis la construction des différents lotissements.

Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur représentent 37% de la population, ce qui fait de la commune une des plus diplômées de la Communauté de Communes. Bravo encore à tous les nouveaux diplômés !

La consommation électrique moyenne par habitant et par an est de 9MWh, contre 4,3 en France. L'émission de CO2 par habitant est de 3,8 tonnes, contre 6,1 pour la France. Il reste encore beaucoup à faire pour diminuer cette consommation.

Enfin, notre taux de chômage reste très faible, avec 8 chômeurs, soit 3% de la population, et on peut s'en réjouir !

Vous le voyez, ces quelques chiffres donnent une véritable photographie de notre village, où l'espérance de vie est une des meilleures de la région. À ce titre, nous devrions avoir un nouveau centenaire d'ici la fin de l'année au village.

Quel est le secret de la longévité des Champillonnais ? Le mystère reste entier...

Sinon, et sans ces chiffres, bravo pour la participation plus que nombreuse des Champillonnais à toutes nos manifestations, preuve à l'appui dans le bulletin.

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN



PAGE 1 Edito

PAGE 2 Le Marché aux Vins

PAGE 3 L'assemblée générale des médaillés militaires  
Concert de la société Philharmonique

PAGE 4 Le cours d'art floral  
L'assemblée générale de Familles Rurales  
Le loto de Familles Rurales  
Le repas de la Commune  
La B'Houlotte  
Concert de l'Harmonie des Tonneliers d'Epervy  
Plan Local d'Urbanisme de la Commune modifié  
L'agenda

### INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du  
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,  
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com)

Maire : [jm.beguin@champillon.com](mailto:jm.beguin@champillon.com)

Adjoints :

. [jp.crepin@champillon.com](mailto:jp.crepin@champillon.com)

. [s.petit@champillon.com](mailto:s.petit@champillon.com)

. [mm.adam@champillon.com](mailto:mm.adam@champillon.com)

. [k.neubarth@champillon.com](mailto:k.neubarth@champillon.com)

Le site de la commune :

[www.champillon.com](http://www.champillon.com)

reprend toutes ces informations.

## Le Marché aux Vins

Les 8, 9 et 10 mars dernier s'est déroulée la 27ème édition du Marché aux vins de Champillon.

Ces 3 jours de manifestations ont rencontré un très gros succès, tant au niveau des visiteurs, (2050 entrées sur tout le week-end) qu'auprès de nos fidèles exposants, avec un record d'affluence dès le vendredi soir et une ambiance remarquable grâce à notre incontournable concert et au groupe Music'All.

Merci à nos diabolotins qui se sont proposés pour vous aider à porter vos nombreux cartons.

Un grand merci à l'ensemble des habitants de s'être déplacés et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine les 14 15 et 16 mars 2025, pour battre des records de visiteurs, de kg de frites, croques-monsieurs, crêpes, sans oublier les litres de bières et champagne.

Nous tenons à remercier Monsieur Béguin, Maire de Champillon, pour son soutien et son engagement, tous les employés communaux, sans oublier nos logeurs et bénévoles ayant donné de leur temps, d'avoir contribué à cette réussite et au bon déroulement de cette manifestation, ainsi que le Champagne Autréau.

Le Comité des fêtes de Champillon



## L'assemblée générale des médaillés militaires

Le samedi 23 mars, la commune a accueilli l'assemblée générale de la 593ème section des médaillés militaires d'Épernay, présidée par Monsieur Raymond Lemaire, habitant de Champillon. La cérémonie a rassemblé une centaine de personnes. Un dépôt de gerbes au monument aux Morts a été effectué par le capitaine de la gendarmerie d'Épernay Christian Kleszyk, le maire Jean-Marc Béguin et Raymond Lemaire.



## Concert de la société Philharmonique

Le dimanche 17 mars, les musiciens de la Société Philharmonique de Champagne ont présenté en avant-première leur répertoire de la saison 2023/24 autour du thème des grandes musiques de films, devant une salle Henri Lagauche pleine.

Nous remercions les musiciens pour cette belle performance, ainsi que Madame Marianne Déon, directrice musicale avec Monsieur Bernard Boulanger, et conseillère municipale de notre village, qui a proposé ce concert à la mairie, et les nombreux Champillonnois qui se sont déplacés pour l'occasion.



## Le cours d'art floral

10 personnes ont participé au cours d'art floral le 22 mars 2024.

Nous avons réalisé un centre de table : au centre de la mousse nous avons piqué une touffe de beargrass et nous avons ajouté 7 germinis 2 nutances et des petites roses. Pour compléter le tout, nous avons remis du feuillage ruscus et des feuilles de cordyline.

Prochains cours d'art floral : 18 avril - 30 mai - 20 juin - 18 juillet.



## AG de Familles Rurales

Familles Rurales fait son assemblée générale **le vendredi 19 avril 2024 à 19h à la salle Clair-Vigne.**

Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue. La réunion est ouverte à tous. Au plaisir de partager un moment convivial.

## Le loto de Familles Rurales

**Familles Rurales**  
**CHAMPILLON**  
**LOTO**  
**DIMANCHE 07 AVRIL 2024**  
**A 14 H**  
**SALLE HENRI LAGAUCHE**

1 TELEVISEUR 109 CM  
1 MACHINE A BIERE  
1 TROTINETTE ELECTRIQUE ENFANT  
1 FRITEUSE SANS HUILE  
1 PLATINE VINYLE  
1 JEROBOAM DE CHAMPAGNE  
1 REPAS POUR DEUX PERSONNES AU ROYAL CHAMPAGNE  
200 € EN BONS D'ACHAT

5 LE CARTON  
15 LES 4 CARTONS  
30 LES 9 CARTONS  
60 LES 20 CARTONS

Corbeilles gourmandes, Jeu enfant, Ustensiles de cuisine, Sacs garnis, lots de vins, Champagne etc.

**RÉSERVATION CONSEILLÉE**  
**OU ENTRÉE LIBRE** (selon places disponibles)  
Au 03-26-59-46-55 OU 06-84-53-16-69

Sur Place : Buvette-Croque-Monsieur-Gâteaux  
Organisé par L'Association Familles Rurales  
Ne pas jeter sur la voie publique (imprimé par nos soins)

Familles Rurales organise un loto le **dimanche 7 avril 2024 à 14h** à la salle Henri Lagauche.

De nombreux lots sont à gagner : une télévision, une machine à bière, une platine vinyle, un repas pour deux au Royal Champagne, des bons d'achat, une trottinette électrique enfant, des corbeilles gourmandes, du vin, du champagne, etc. N'hésitez pas à vous inscrire.

Ambiance conviviale assurée !

Plus d'informations ou réservation auprès de Sylvie Andrieux **06.84.53.16.69.**

## Le repas de la Commune



Le Repas de la commune est prévu **le dimanche 14 avril à midi** à la Salle Henri Lagauche, avec une animation musicale. Les Champillonnois de plus de 60 ans ont normalement reçu une invitation dans leur boîte aux lettres.

Nous vous attendons nombreux !

## La B'Houlotte

Rejoignez l'association la B'Houlotte de Champillon tous les samedis (suivant la météo) d'avril à novembre, pour des parties de pétanque dans la joie et la bonne humeur. Pour toutes informations, contactez Michel BAUDET au **06.82.16.71.61**. Bonne ambiance et détente garantie !



## Concert de l'Harmonie des Tonneliers d'Epernay

L'ensemble des musiciens bénévoles de l'Harmonie des Tonneliers d'Epernay est heureux de vous annoncer leur grand concert annuel, qui aura lieu **le dimanche 21 avril 2024 à 15h30 au Palais des Fêtes d'EPERNAY.**

Les deux directeurs : Benoît SANFILIPPO et Florentin JOBERT, ont concocté pour l'occasion un programme divers et varié : du Jazz avec "TAKE The'A TRAIN", du rock avec un medley de "DEEP PURPLE", du disco avec "IN THE STONE" de "Earth Wind and FIRE", des B.O. de films, etc. **L'entrée est libre.**

## Plan Local d'Urbanisme de la Commune modifié

Comme cela vous avait été indiqué dans la Houlotte de Janvier dernier ; après analyse du dossier par les services de l'état et les Personnes Publiques Associées (DDT, Chambre d'Agriculture, INAO, SCOT d'Epernay et de sa région, PNR de la Montagne de Reims, Conseil Régional, CCI, DREAL, etc.) qui ont pu formuler leurs remarques, **le Conseil Municipal a examiné ces dernières puis approuvé les modifications envisagées lors de sa réunion du 5 mars.** Cette évolution devrait faciliter les possibilités d'aménagement du bâti tout en préservant une bonne intégration et la qualité de notre village.

Nous vous rappelons qu'**avant tout projet d'aménagement ou de modification de l'aspect extérieur** de votre habitation et ses annexes / dépendances, **il vous faut déposer en Mairie une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux**, en fonction du type de projet.

Nous vous précisons **également** que sont entre autres, concernés : les clôtures, le ravalement des façades, le remplacement des fenêtres, portes, volets et toitures ainsi que l'installation de pompes à chaleur ou de panneaux solaires.

Par ailleurs, **il est impératif de ne pas débiter vos travaux avant d'avoir reçu l'arrêté du Maire** qui les autorise puis de les **réaliser conformément au dossier** déposé et en tenant compte des remarques formulées. Pour tout cela vous pouvez bénéficier des conseils et de l'assistance de notre secrétaire pour préparer votre dossier avant sa transmission au service instructeur.

Vous pouvez consulter le PLU et notamment le Règlement en Mairie ou sur le site de la commune à la rubrique URBANISME.

## L'agenda

- A partir du 29 mars : le marché revient tous les vendredis sur le parking de la salle des fêtes, de 16h à 19h !
- Dimanche 7 avril : Loto de Familles Rurales, salle Henri Lagauche, à 14h00.
- Dimanche 14 avril : Repas de la Commune, salle Henri Lagauche, à 12h00.
- Mercredi 8 mai : Cérémonie, rendez-vous place Pol Baudet (devant la salle des fêtes), à 10h45.